



Rapport de Gestion

Premier Trimestre de l'exercice 2012

RAPPORT DE GESTION

PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2011

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour les trois mois terminés le 30 septembre 2011, par comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers intermédiaires consolidés non audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités ainsi que les notes s'y afférentes de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2011, feront partie des premiers états financiers consolidés audités qui seront préparés avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012. Les modifications sont décrites à la section « Transition aux IFRS » plus loin dans le rapport.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 8 décembre 2011. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisaient par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 (T1 2012)

- Lors de ce trimestre, les produits se sont établis à 37,1 M\$ par rapport à 27,4 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2011 (T1 2011), soit une hausse de 35,4%.
- La marge brute a atteint 24,0% au T1 2012 à comparer à 20,5% au T1 2011, présentée maintenant selon IFRS, incluant les dépenses d'amortissement. En excluant les dépenses d'amortissement, la marge brute a atteint 29,5% au T1 2012 à comparer à 26,1% au T1 2011.
- Le BAIIA totalisait 8,3 M\$ en hausse de 58,5% comparé à 5,2 M\$ au T1 2011.
- Les mètres forés se sont chiffrés à 367 247 au premier trimestre, une hausse de 14,4% par rapport aux 320 959 mètres du T1 2011.
- Le nombre de foreuses a augmenté à 187 foreuses avec l'ajout de 8 foreuses et la vente de une, au T1 2012.
- Une augmentation de 16,9 M\$ de fonds de roulement pour atteindre 56,0 M\$ au cours du T1 2012, par rapport à 39,1 M\$ au 30 septembre 2010.
- Les dépenses en immobilisations de 6,7 M\$ pour soutenir l'activité croissante.
- La dette à long terme de 20,8 M\$.

Aperçu de la Société

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant gère un parc de 187 appareils de forage et fournit des services de forage au secteur minier, au Canada et à l'étranger. La Société a des infrastructures rentables et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, (ce qui procure un avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage). La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de trois secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris le forage en surface et souterrain), le forage à l'étranger et la fabrication au Canada.

Les services de forage spécialisés, qui génèrent une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 60% des produits totaux de la Société.

Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société représentent respectivement environ 74% et 25% des produits de la Société. La division manufacturière représente la tranche restante de 1% des produits.

Environ 80% des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 20% sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 83% de ses produits étant générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique et en Guyane. Approximativement 98% des produits sont en dollars canadiens, ce qui assure une plus grande stabilité de ses activités.

Environ 70% des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée de un à trois ans.

Stratégie d'entreprise

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage au Canada et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique la stratégie d'entreprise suivante :

- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables.

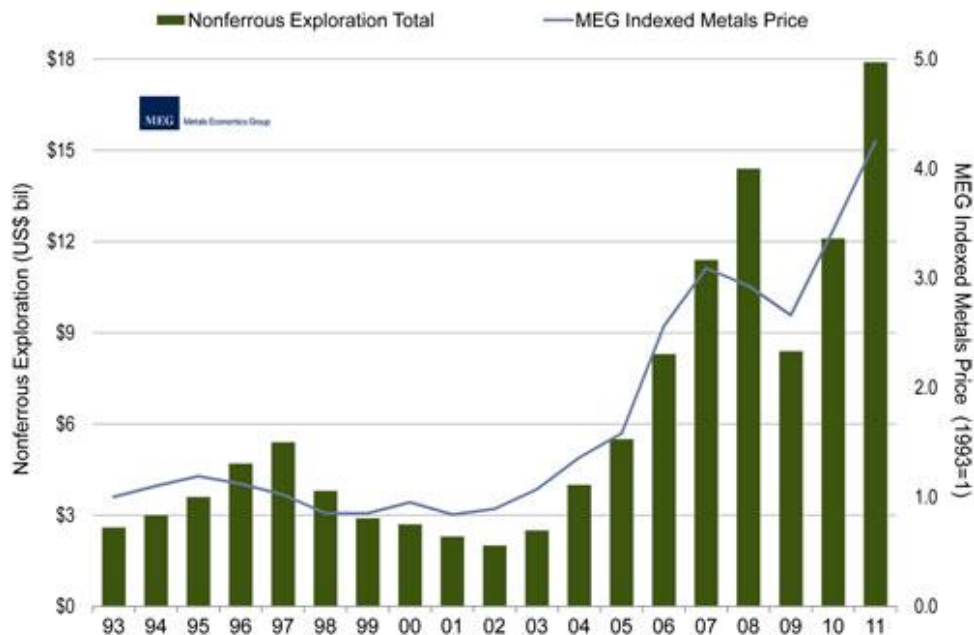
- Fournir des services de forage traditionnels et spécialisés.
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients.
- Maintenir nos engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage.
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés.
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement.
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients.
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels.
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques, tel qu'Orbit Garant Ontario à Sudbury, en Ontario.
- Évaluation des opportunités stratégiques d'acquisition qui peut rehausser la valeur pour les actionnaires.

Aperçu du secteur

La demande de services dans le secteur du forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de l'or et des métaux de base. La vigueur de la demande dépend primordialement du prix de l'or, des métaux de base et de la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration, les programmes de développement ou les activités minières courantes. Bien qu'une certaine incertitude plane toujours quant à la conjoncture économique mondiale et à l'état actuel des marchés financiers, les prix record de l'or actuellement au-dessus de 1 700 \$US et les prix des métaux de base qui sont au-delà des prix à la baisse pendant cinq ans à la fin 2008 et au début 2009, ont créé une forte demande constante pour les services de forage minéral.

Les budgets mondiaux d'exploration et de développement en forage minier continuent de se redresser par rapport au fléchissement du marché en 2009. Selon les estimations provisoires de Metals Economics Group (MEG), une importante source indépendante d'information et d'analyse sur l'industrie minière mondiale, les budgets mondiaux d'exploration en minerais non ferreux étaient de 18,2 G\$ US en 2011; un nouveau record.

Estimation des budgets globaux pour exploration non-ferreux & prix des métaux indexés* 1993-2011**



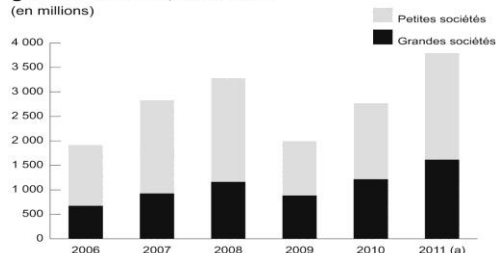
Source: Metals Economics Group

*Le prix des métaux indexé, représente un mélange de changements relatifs à un ensemble de prix des métaux par rapport aux pourcentages des dépenses en exploration dédiées à chaque métal par l'industrie, selon les études CES de MEG. La balance agit comme mandataire à l'importance relative à chaque métal à l'intérieur de l'exploration et l'exploitation de l'industrie minière, à un certain moment.

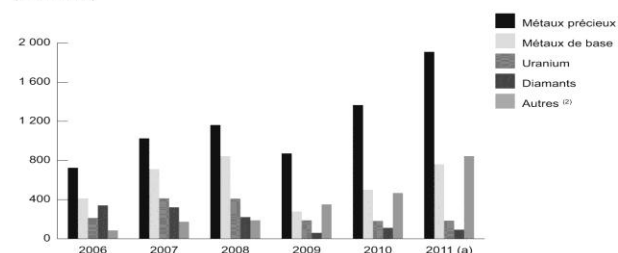
**Prix relatifs à 2011 basés sur une moyenne en septembre.

Au Canada, Ressources Naturelle du Canada (RNCAN) prévoit que l'exploration minière et les investissements pour le développement atteindront des niveaux record en 2011. Selon un sondage mené auprès de compagnies ressources en février 2011, RNCAN prévoit que les dépenses d'exploration au Canada excéderont 3,0 G\$ en 2011, atteignant presque le niveau record de 3,3 G\$ dépensé en 2008. Selon de récentes données révisées d'intention d'investissement recueillis auprès de compagnies ressources, RNCAN estime que les investissements dans l'exploration minière au Canada, excéderont les 3,5 G\$, dépassant les niveaux records de 2008. L'Ontario, le Québec, la Colombie Britannique et le Nunavut devraient compter pour presque les trois quarts des investissements en exploration minière au Canada.

Dépenses canadiennes d'exploration minière et de mise en valeur de gisements⁽¹⁾ par les petites et les grandes sociétés, 2006–2011
(en millions)



Dépenses canadiennes d'exploration minière et de mise en valeur de gisements⁽¹⁾ par produit minéral recherché, 2006–2011
(en millions)



Source: Enquête de Ressources naturelles Canada (RNCAN) intitulée *Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur de gisements et d'aménagement de complexes miniers*, menée en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales.

(1) Comprend les coûts du travail sur le terrain, les coûts indirects, les coûts d'ingénierie, les coûts des études économiques et de faisabilité préliminaires ou de production, les coûts liés à l'environnement et les droits de passage pour les activités dans les mines et à l'extérieur des mines.

(2) Comprend le fer, d'autres métaux, le charbon et d'autres non-métaux.

(a) Intentions de dépenses en date d'octobre 2011.

Note : L'exploration et la mise en valeur de gisements incluent seulement la recherche de mise en valeur de gisements et n'inclut pas les travaux relatifs aux réserves connues.

Or

En raison des incertitudes actuelles concernant la conjoncture économique et les marchés financiers à l'échelle mondiale, lesquelles s'expliquent principalement par les problèmes liés à la dette souveraine en Europe, l'incertitude relative à la réduction du déficit des États-Unis et les inquiétudes à l'égard de la faiblesse de l'économie mondiale; l'or se distingue encore comme valeur refuge privilégiée par les investisseurs. Ces facteurs ont donné lieu à une demande solide et à un prix record pour l'or, soit plus de 1 900 \$US l'once en septembre 2011 et le prix courant à plus de 1 700 \$US l'once. Ceci s'est traduit par d'importantes rentrées de fonds pour les producteurs d'or et un accès facile au capital pour les sociétés ayant propriétés avec un haut potentiel pour l'exploration ou le développement.

Malgré la hausse des prix de l'or, la croissance de l'offre minière a été faible, et la production a même baissé entre 2005 et 2008. Toutefois, la production minière a augmenté significativement en 2009 et en 2010, car plus de projets sont devenus rentables. La production d'or est revenue à son sommet de 2001. Bon nombre de producteurs d'or ont indiqué leur intention de mettre à contribution leurs réserves de trésorerie pour rechercher de nouveaux projets ou agrandir des gisements existants en vue de remplacer ou de reconstituer les réserves de production. Le MEG rapporte que, depuis 1997, le remplacement des réserves d'or au moyen de l'exploration n'a pas été suffisant pour répondre à la demande future. Puisque les sociétés aurifères se concentrent sur l'exploration et l'agrandissement des gisements miniers, la demande pour les services de forage devrait rester forte.

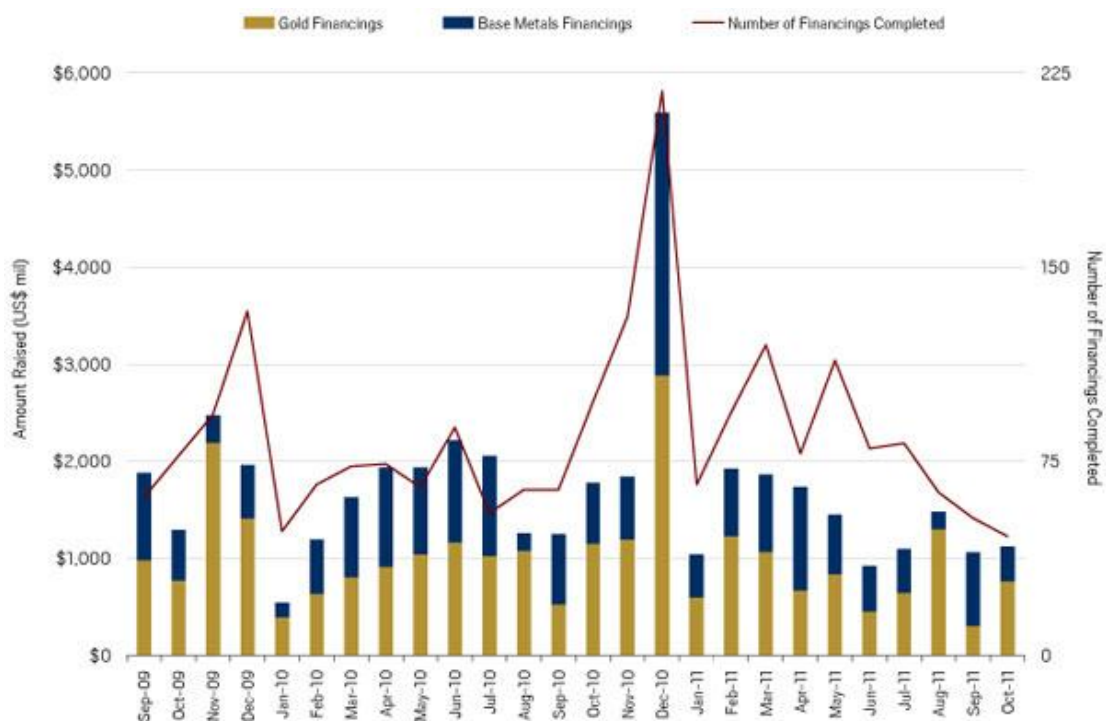
Métaux de base

L'incertitude économique mondiale a causé la volatilité récente des métaux de base. Cependant, les prix des métaux industriels primaires, soit l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, sont toujours bien au-dessus des creux de cinq ans enregistrés à la fin de 2008 et au début de 2009, et bien au-dessus des coûts de production moyens. L'incertitude grandissante concernant la perspective de l'économie mondiale a fait baisser les prix des métaux de base. Si la tendance se maintient ceci pourrait avoir de l'impact sur les budgets d'exploration des métaux de base aux courts et moyens termes.

Participants au marché

Grâce à la remontée du prix des produits de base depuis le creux enregistré sur le marché au début de 2009, l'industrie minière demeure relativement en bonne santé financière. Bon nombre de grandes sociétés, qui ont augmenté leurs réserves pendant les dernières années par la modernisation des mines existantes ou grâce à des fusions et à des acquisitions, accroissent leur budget d'exploration. Les petites et moyennes sociétés, qui avaient conservé des liquidités pendant la récession, en 2009 ont haussé leur budget d'exploration en 2010 et la tendance des dépenses a continué jusqu'en 2011. Cependant, l'incertitude continue de l'économie mondiale et la volatilité de prix des métaux de base, a eu récemment, un impact sur la facilité de trouver les fonds pour les petites et moyennes entreprises. « MEG'S Pipeline Activity Index » (24 novembre 2011) indique que le financement pour les métaux de base en septembre et octobre 2011, était au plus bas niveau depuis la période de mai et juin 2009 et le financement pour l'or était au plus bas depuis la période de janvier et février 2010.

Financements significatifs juniors et intermédiaires complétés



Source: Metals Economics Group

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2011

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars)	EXERCICE 2012 Trimestre 1	EXERCICE 2011 Trimestre 1	2012 c. 2011 Variation	Variation (%)
Produits*	37,1	27,4	9,7	35,4
Bénéfice brut*	8,9	5,6	3,3	59,1
Marge brute (%)	24,0	20,5	-	3,5
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	29,5	26,1	-	3,4
BAIIA* ⁽²⁾	8,3	5,2	3,1	58,5
Mètres forés	367 247	320 959	46 288	14,4
Bénéfice net*	3,7	2,2	1,5	65,8
Bénéfice net par action ordinaire – De base (\$)	0,11	0,07		
– Diluée (\$)	0,11	0,07		

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dépense d'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

⁽²⁾ BAIIA = Bénéfices avant impôts et amortissement (Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La Société a continué d'augmenter le nombre de mètres forés, le portant à 367 247 au T1 2012, une augmentation de 46 288 mètres forés, comparé aux 320 959 mètres forés au T1 2011. La Société continue d'agrandir le parc d'appareils de forage, en ajoutant huit foreuses et une de vendue, au cours de T1 2012.

La marge brute ajustée de la Société s'est améliorée pour atteindre 29,5% au T1 2012 alors qu'elle était de 26,1% au T1 2011, reflétant l'augmentation des prix comparé au T1 2011.

Orbit Garant a généré un bénéfice net de 3,7 M\$ au T1 2012, par rapport à 2,2 M\$ au T1 2011, ce qui représente une hausse de 1,5 M\$ ou 65,8%.

COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2011 ET LE 30 SEPTEMBRE 2010

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS	Trimestre terminé le 30 septembre 2011			Trimestre terminé le 30 septembre 2010			
	Information sectorielle *(en millions)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge bén. brute (en pourcentage)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge bén. brute (en pourcentage)
Forage au Canada*		30,4	4,9	16,3	24,7	4,4	17,7
Forage à l'étranger *		6,2	4,0	63,7	2,5	1,1	46,0
Fabrication au Canada*		0,5	-	5,9	0,2	0,1	57,7
		37,1	8,9	24,0	27,4	5,6	20,5

Durant la deuxième moitié de l'exercice 2011 les produits par mètre foré ont commencé à augmenter, grâce à la forte demande pour les services de forage et cette tendance a continué au cours du T1 2012, la Société augmentait à 99,52 \$ le revenu moyen du mètre, comparativement à 84,81 \$ qu'il était au T1 2011.

SOMMAIRE DU PREMIER TRIMESTRE POUR L'EXERCICE 2012 COMPARÉ AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS

Les produits réalisés par la Société au cours du T1 2012 se sont établis à 37,1 M\$, ce qui représente une hausse de 9,7 M\$ ou 35,4%, par rapport au premier trimestre terminé le 30 septembre 2010. La hausse des produits par mètre est attribuable à la hausse de 14,4% des mètres forés de 320 959 au T1 2011 à 367 247 au T1 2012 et à la hausse des produits par mètre foré est attribuable à la hausse des prix.

Les produits tirés du forage en surface au Canada furent de 21,2 M\$ au T1 2012 par rapport à 14,5 M\$ au T1 2011, ce qui représente une hausse de 45,5%. Une partie de la hausse est attribuable aux nouveaux contrats et aux opérations de la nouvelle base en Ontario.

Les produits provenant des contrats de forage souterrain ont diminué de 10,1% à 9,2 M\$ au T1 2012 par rapport à 10,2 M\$ au T1 2011. La baisse résultant de la réduction des mètres forés, partiellement réduite par la hausse des prix.

Les produits issus des contrats de forage à l'étranger étaient de 6,2 M\$ au T1 2012 par rapport à 2,5 M\$ au T1 2011; une hausse de 150,8%. Ceci est attribuable aux nouveaux contrats débutés durant l'exercice fiscal 2011 et à la hausse des prix.

La division de fabrication a généré 0,5 M\$ de revenus durant le T1 2012 comparativement à un revenu de 0,2 M\$ pour le T1 2011. La demande pour de nouvelles foreuses pour des tiers a augmenté légèrement, mais la division de fabrication Soudure Royale continue de se concentrer sur la production de foreuses et d'équipements pour la Société.

BÉNÉFICE BRUT ET MARGE (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

Le bénéfice brut pour le premier trimestre de 2012 a augmenté de 59,1% pour atteindre 8,9 M\$, comparativement à 5,6 M\$ au T1 2011. La marge brute du T1 2012 a augmenté à 24,0% de 20,5% au premier trimestre il y a un an. Selon les IFRS, la dépense d'amortissement totalisant 2,0 M\$ est incluse dans le coût des contrats. La marge brute ajustée (excluant les dépenses d'amortissement) a augmenté à 29,5% comparativement à 26,1% au T1 2011. L'augmentation du bénéfice brut et de la marge brute résultent principalement des hausses des prix et la hausse des activités dans le forage international.

FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs étaient de 3,6 M\$ (9,6% de revenu) au T1 2012 comparé à 2,4 M\$ (8,8% de revenu) au T1 2011. L'augmentation de ces frais au T1 2012 est principalement dû à l'augmentation du personnel, l'ouverture d'une nouvelle division à Sudbury en Ontario et à la consolidation de nos opérations dans un nouveau centre administratif à Val-d'Or.

Tel que requis par les IFRS, la dépense d'amortissement de 0,2 M\$ lié au siège social et 0,6 M\$ d'amortissement des actifs incorporels sont inclus dans les dépenses des frais généraux et administratifs. Les frais généraux et administratifs, en excluant les amortissements totalisent 2,7 M\$ (7,4% des revenus) au T1 2012, comparativement à 2,0 M\$ (7,7% des revenus) au T1 2011.

BAIIA (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

Le BAIIA a été de 8,3 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à 5,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent; soit une hausse de 3,1 M\$, ou 58,5%. Le BAIIA du T1 2012 représentait 22,4% des ventes, comparativement à 19,1% des ventes pour la période correspondante en 2011.

CHARGES FINANCIÈRES

Pour le T1 2012, les intérêts sur la dette à long terme et les frais bancaires se sont élevés à 0,2 M\$, par rapport à des intérêts négligeables au T1 2011.

AMORTISSEMENT

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels s'est chiffré à 2,9 M\$ pour le T1 2012, par rapport à 2,0 M\$ pour le T1 2011. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des coûts d'amortissement des immobilisations corporelles et à l'acquisition d'Advantage Control Technologies et de Morris Drilling Inc. durant le T2 2011.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices ont été de 1,6 M\$ pour le T1 2012, alors qu'ils s'élevaient à 1,0 M\$ pour la même période de l'exercice précédent.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour le T1 2012 s'est chiffré à 3,7 M\$, ou 0,11\$ par action (un résultat dilué par action de 0,11\$), comparativement à 2,2 M\$, ou 0,7\$ par action (un résultat dilué par action de 0,7\$), pour la période du T1 2011.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ⁽¹⁾

* (en millions de dollars)	Exercice 2012	Exercice 2011 ⁽¹⁾				Exercice 2010			
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	
Produits tirés des contrats*	37,1	41,1	33,4	25,9	27,4	33,1	28,8	23,7	
Bénéfice brut*	8,9	10,1	6,8	5,9	5,6	9,1	8,9	7,6	
Marge brute (%)	24,0	24,7	20,4	22,9	20,5	-	-	-	
Marge brute ajustée % ⁽²⁾	29,5	29,2	25,7	29,1	26,1	27,6	31,0	32,0	
Bénéfice net*	3,7	4,5	2,1	2,6	2,2	4,0	3,7	2,4	
BAIIA* ⁽³⁾	8,3	9,3	5,7	5,8	5,2	7,8	7,9	6,0	
Bénéfice net par action ordinaire (\$)	- De base	0,11	0,14	0,06	0,08	0,07	0,12	0,11	0,07
	- Dilué	0,11	0,13	0,06	0,08	0,07	0,12	0,11	0,07

⁽¹⁾ Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été redressés afin de se soumettre aux IFRS. L'exercice 2010 demeure inchangé tel que présenter sous le PCGR du Canada.

⁽²⁾ Représente la marge brute, excluant la dépense d'amortissement (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

⁽³⁾ BAIIA (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation se sont chiffrés à 8,4 M\$ pour le T1 2012, comparé à 5,3 M\$ pour le T1 2011.

L'augmentation de l'utilisation des fonds hors trésorerie du fonds de roulement est principalement liée à l'augmentation des stocks et la réduction des débiteurs. Ces augmentations sont attribuables à l'augmentation des activités de forage et à la décision de la Société d'assurer un approvisionnement suffisant en matières consommables au moyen de commandes plus grosses pour répondre aux besoins liés à l'exploitation.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'établissent à 5,4 M\$ pour le T1 2012, comparativement à 2,6 M\$ pour T1 2011. Pendant le T1 2012, un montant de 6,7 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, une entrée de trésorerie de 0,5 M\$ a été comptabilisé par suite de la cession d'immobilisations corporelles. Par comparaison, un montant de 2,7 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, et une entrée de trésorerie de 0,1 M\$ a été comptabilisée pour la cession d'une immobilisation corporelle durant le T1 2011.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont de 6,0 M\$ pour le T1 2012. Durant le T1 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement étaient négligeables.

Au 30 septembre 2011, le fonds de roulement de la Société était de 56,0 M\$, comparativement à 39,1 M\$ au 30 septembre 2010. Les besoins de l'entreprise en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses en immobilisations, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses en immobilisations de la Société servent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités d'exploitation, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette nouvelle facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La nouvelle facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et permettra la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Au 30 septembre 2011, la Société a utilisé 19,7 M\$.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que : fusions, liquidations, dissolutions et aliénations d'entreprise, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des entités apparentées, dépenses en immobilisations et vente de certains actifs.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 8 DÉCEMBRE 2011

Nombre d'actions	33 059 437
Nombre d'options	2 623 000
Entièrement dilués	35 682 437

Du 1^{er} juillet 2011 au 8 décembre 2011, 10 500 options ont été exercé à 1,00 \$ l'action et la Société a émit 300 000 options.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation et adoption des IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires condensés reflètent la première adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada le 1^{er} janvier 2011. Les dépenses des frais généraux et administratives sont maintenant incluses dans les dépenses d'amortissement. Toutes les divulgations d'informations et d'explications relatives à la première adoption des IFRS sont présentées à la note 19, qui fournit l'information jugée importante pour la compréhension des premiers états financiers IFRS de la Société. En outre, elle présente le rapprochement entre les données financières de 2010 établies selon les PCGR du Canada et les données financières de 2010 établies selon les IFRS, y compris le rapprochement des états consolidés intermédiaires condensés, de résultat global et des flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2010 et pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, ainsi que le rapprochement des bilans consolidés et des capitaux propres aux 1^{er} juillet 2010, 30 septembre 2010 et 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés IFRS ont été préparé conformément aux conventions comptables suivantes :

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été préparé conformément aux IFRS, tels que publiés par « l'International Accounting Standards Board » (IASB) et, en particulier, conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire et à l'IFRS 1, Première application des normes internationales d'information financière. Ces états financiers consolidés intermédiaires condensés doivent être lus en parallèle avec la divulgation relative à la transition aux IFRS comprise à la note 19.

Ces états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 8 décembre 2011.

Ces états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été préparé selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 15), qui ont été mesuré à la juste valeur. Les états financiers consolidés intermédiaires condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Changements des conventions comptables

Transition aux IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires condensés de la Société, sont les premiers états financiers préparés selon le référentiel IFRS tels que décrit dans les conventions comptables (note 3). La date du bilan d'ouverture et la date de transition de la Société est le 1^{er} juillet 2010. L'IFRS 1 exige la présentation d'informations

financières comparatives et impose aux premiers adoptants d'appliquer rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012 pour la Société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires pour les premiers adoptants des IFRS.

Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés selon les PCGR du Canada pour toutes les périodes jusqu'au 30 juin 2010, y compris l'exercice terminé à cette date. La Société a mis en application IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, pour préparer ces premiers états financiers consolidés intermédiaires condensés IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, l'état du résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie présentés, est décrite dans cette note 19.

Choix initiaux lors de l'adoption

La Société a adopté IFRS 1 lors de la préparation des présents états financiers consolidés. De façon générale, la Société est tenue d'établir des conventions comptables IFRS à compter de la date de transition et d'appliquer ces conventions rétrospectivement pour déterminer le bilan d'ouverture IFRS au 1er juillet 2010. Cette norme fournit un certain nombre d'exceptions obligatoires et d'exemptions optionnelles à ce principe général d'application rétrospective lors de la transition des PCGR du Canada aux IFRS pour la Société. Les descriptions des exemptions et exceptions applicables sont détaillées ci-dessous, de même que les choix de la Société :

Exceptions obligatoires aux IFRS adoptés par la Société

Estimations - Conformément à l'IFRS 1, les estimations d'une entité selon les IFRS à la date de transition aux IFRS doivent être conformes aux estimations faites à la même date selon les PCGR du Canada antérieurs, à moins qu'il existe des preuves tangibles que ces estimations étaient erronées. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisés lors de l'application des IFRS.

Choix des exemptions optionnelles appliquées par la Société

Regroupements d'entreprises – IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3 R (révisée), *Regroupement d'entreprises*, rétrospectivement ou prospectivement à partir de la date de transition. L'application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 R aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, de sorte que ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. Par conséquent, l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, doit aussi être appliquée de manière prospective. La valeur comptable de l'écart d'acquisition, tel qu'établie antérieurement selon les PCGR du Canada, résultant de regroupements d'entreprises survenus avant le 1^{er} juillet 2010 n'a pas été ajustée en raison de l'application de ces exemptions.

Montant cumulé des différences de conversion - IFRS 1 permet d'éliminer les gains et pertes cumulatifs de conversion des investissements nets dans des établissements étrangers à la date de transition plutôt que d'adopter l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, de façon rétroactive depuis l'acquisition ou la création d'une filiale. La Société a choisi d'éliminer l'écart de conversion cumulé au 1er juillet 2010 au solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des périodes antérieures. La première adoption par la Société des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement ou d'investissement. Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres du bénéfice net, du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les périodes indiquées :

Rapprochement des capitaux propres
(\$ en milliers de dollars)

Aux :	30 juin 2011	30 septembre 2010	1er juillet 2010
	\$	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	103,787	91,964	89,592
Différences avec les PCGR du Canada diminuant les capitaux propres publiés :			
Frais d'acquisition d'entreprises (c)*	(328)		
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle (b)*	(116)		-
Total des capitaux propres selon les IFRS	103,343	91,964	89,592

Rapprochement du bénéfice net
(\$ en milliers de dollars)

	30 juin 2011 (12 mois)	30 septembre 2010 (3 mois)
Pour les périodes terminées les :		
	\$	\$
Résultat global selon les PCGR du Canada	12,128	2,249
Différence avec les PCGR du Canada diminuant le résultat global publié:		
Frais d'acquisition des acquisitions d'entreprises (c)*	(328)	-
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle (b)*	(116)	-
Rémunération fondée sur des actions (a)*	(238)	(31)
Résultat net selon les IFRS	11,446	2,218

Rapprochement du résultat global
(\$ en milliers de dollars)

	30 juin 2011 (12 mois)	30 septembre 2010 (3 mois)
Pour les périodes terminées les :		
	\$	\$
Résultat global selon les PCGR du Canada	12,128	2,249
Différence avec les PCGR du Canada diminuant le résultat global publié :		
Frais d'acquisition des acquisitions d'entreprises (c)*	(328)	-
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle (b)*	(116)	-
Rémunération fondée sur des actions (a)*	(238)	(31)
Résultat global selon les IFRS	11,446	2,218

*explications – voir page suivante

Modifications des méthodes comptables

Outre les exemptions et les exceptions décrites ci-dessus, les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR du Canada et les nouvelles méthodes comptables conformes aux IFRS que la Société applique maintenant.

Rémunération à base d'actions

Selon les IFRS, le passif lié aux attributions à base d'actions qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs doit être évalué à sa juste valeur et réévalué à sa juste valeur à la fin de chaque période. Selon les PCGR du Canada, le passif était évalué et réévalué à chaque date de fin de période à la valeur intrinsèque des attributions à base d'actions au lieu de leur juste valeur.

Selon les IFRS, lorsqu'une attribution à base d'actions est acquise en tranches échelonnées sur une période d'acquisition de droits (« acquisition graduelle de droits »), chaque tranche est évaluée et comptabilisée comme une attribution distincte. Selon les PCGR du Canada, la Société avait le choix de comptabiliser l'attribution dans son ensemble. L'évaluation est déterminée en utilisant la durée de vie moyenne des attributions à base d'actions.

(a) Rémunération fondée sur des actions

PCGR du Canada - Pour les attributions fondées sur des actions dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, la juste valeur d'une attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition.

IFRS - Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. Par conséquent, la Société a ajusté sa charge de rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable.

b) Regroupement d'entreprise - Contreparties conditionnelles

PCGR du Canada - Les contreparties conditionnelles liées à des regroupements d'entreprise étaient comptabilisées à titre d'ajustement de l'écriture d'acquisition au moment où elles étaient payées.

IFRS - Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'acquisition. Les variations subséquentes sont comptabilisées aux résultats de la période. La Société a donc comptabilisé les contreparties conditionnelles pour l'acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies).

c) Regroupement d'entreprise - Frais d'acquisition

PCGR du Canada - Les frais d'acquisition d'entreprises étaient comptabilisés dans le prix d'acquisition de l'entreprise.

IFRS - Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans les résultats. La Société a donc comptabilisé dans les résultats les frais d'acquisition relativement aux acquisitions de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies) et Morris Drilling Inc.

(d) Reclassement des résultats consolidés

PCGR du Canada – L'état des résultats doit donner une image fidèle des résultats d'exploitation de la période et doit fournir certaines informations spécifiques. Cependant, le concept de présentation par nature ou par fonction n'est pas abordé.

IFRS – L'entité doit présenter une analyse des charges comptabilisées en résultat net utilisant un classement reposant soit sur leur nature, soit sur leur fonction au sein de l'entité, en choisissant l'option qui fournit les informations fiables les plus pertinentes. La Société juge que la classification de ses charges par fonction est plus pertinente.

En conséquence, la charge d'amortissement a été reclassée entre les coûts des produits tirés de contrats et les frais généraux et administratifs. De plus, les intérêts sur la dette à long terme, les intérêts et frais bancaires, les gains ou pertes de change et le gain sur cession d'immobilisations corporelles ont été reclassés selon leur fonction respective.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et les impacts sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'ont pas encore été déterminé :

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation. L'IFRS 9 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

IFRS 10 – États financiers consolidés

L'IFRS 10 a remplacé le SIC 12, Consolidation – Entités ad hoc, et une partie de l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère. L'IFRS 10 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

IFRS 11 – Partenariats

L'IFRS 11 a remplacé l'IAS 31, Participations dans des coentreprises. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations contractuels, et non sur la forme juridique de l'accord. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'IFRS 11 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenues dans d'autres entités

L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrée relatives aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant d'accords conjoints, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. L'IFRS 12 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

L'IFRS 13 définit la juste valeur et exige de divulguer les évaluations de la juste valeur et offre un cadre de travail pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des normes IFRS. L'IFRS 13 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle à des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS. Elles ne peuvent pas les remplacer et ne peuvent pas être considérées comme supérieures.

Mesures financières non conformes aux IFRS

BAIIA Bénéfice de la période avant produits financiers et charges financières, charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement.

Marge brute ajustée Produits moins les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges opérationnelles excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non-audité) (en milliers de dollars)	Trois mois terminés le septembre 30, 2011	Trois mois terminés le septembre 30, 2010
Bénéfice de la période	3 677	2 218
Charges financières nettes	212	60
Charge d'impôt sur le résultat	1 551	971
Amortissement	<u>2 852</u>	<u>1 981</u>
BAIIA	8 292	5 230

Un sommaire des changements que la transition aux IFRS a eu sur le BAIIA de la Société, est présenté à la fin de la section « Transition aux IFRS ».

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la Société la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer sa performance.

(non-audité) (en milliers de dollars)	Trois mois terminés le septembre 30, 2011	Trois mois terminés le septembre 30, 2010
Produits tirés des contrats	<u>37 091</u>	<u>27 385</u>
Charges liées aux contrats	28 173	21 781
Amortissement	(2 023)	(1 540)
Total des charges opérationnelles	<u>26 150</u>	<u>20 241</u>
Marge brute ajustée	10 941	7 144
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	29,5%	26,1%

⁽¹⁾ Marge brute ajustée, divisée par les produits tirés des contrats, X 100

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des expériences passées et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs qui sont censées être raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, élabore des hypothèses et émet de jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui ont un risque d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont présentés à la note 4 des états financiers.

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans ce rapport et dans la notice annuelle de la Société, datée du 21 septembre 2011. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 8 décembre 2011, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente futures d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

PERSPECTIVES

Malgré l'incertitude continue de l'économie mondiale, Orbit Garant n'a pas eu de baisse de demande de ses clients. La demande pour les services de forage demeure constante, avec 70% de sa capacité déjà réservée pour l'exercice 2012. La direction croit que la perspective de l'industrie minière demeurera positive, particulièrement l'exploration de l'industrie minière au Canada, d'où provient approximativement 80% des bénéfices d'Orbit Garant. La demande constante pour les minerais des pays en développement, comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine fournissent le plus grand potentiel de croissance. La Chine en particulier agit fortement sur la demande mondiale et le prix des produits de base. La rareté relative des découvertes de gisements minéraux, la pénurie de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels ont également une influence négative sur l'offre. Avec les prix record de l'or actuellement au-dessus de 1 700 \$US et les prix des métaux de base qui sont au-delà des prix à la baisse pendant cinq ans à la fin 2008 et au début 2009, ont créé une forte demande constante pour les services de forage minéral. Toutefois, les sociétés minières affichent en général un bilan sain, ce qui leur permettra d'investir suffisamment dans les programmes d'exploration et de production.

Orbit Garant prévoit que les taux d'utilisation resteront élevés pour les 12 prochains mois, ce qui se traduira par une augmentation des prix. La direction croit que les marges de la Société demeureront semblables pour la première moitié de l'exercice 2012 et s'amélioreront durant la deuxième moitié de 2012, avec la hausse en productivité et l'augmentation des prix des nouveaux contrats. Toutefois, la capacité de la Société d'améliorer ses marges dépendra en partie du fait qu'elle réussisse à gérer la pénurie de main-d'œuvre ainsi que les problèmes de productivité qui en découlent. À cet égard, le Programme de formation pour les foreurs et les aides-foreurs d'Orbit Garant deviendra un élément crucial de la réussite de la Société.

De plus, la priorité que la Société accorde aux améliorations technologiques, grâce à l'acquisition d'Advantage Control Technologies, jouera également un rôle considérable dans sa rentabilité future. Orbit Garant planifie l'ajout de 18 foreuses à son parc d'appareil de forage durant l'exercice 2012 et souhaite incorporer la technologie de surveillance et contrôle informatisées à des nouvelles foreuses. La filiale de la Société, Soudure Royale, peut rapidement construire des foreuses, permettant ainsi à Orbit Garant de continuer de répondre aux nouvelles exigences de sa capacité. Le conseil d'administration a approuvé un budget de 15,0 M\$ en acquisitions d'immobilisations corporelles pour l'exercice 2012 incluant la fabrication de 18 nouvelles foreuses.

Forte de son bilan solide, de sa position dominante au Québec et de sa présence croissante en Ontario grâce à ses nouveaux bureaux à Sudbury, la direction croit qu'Orbit Garant poursuivra sa croissance en 2012 et par la suite. Alors que le secteur minier croît et que le Canada continue d'attirer de nouveaux investissements, Orbit Garant prévoit tirer profit de sa croissance organique dans les régions qu'elle vise grâce à son programme d'acquisitions ciblées, lequel a fait ses preuves.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les trois mois se terminant le 30 septembre 2011, il n'y a eu aucun changement significatif au contrôle interne et à l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces pour la période couverte par ce rapport.